

CPPNI Labeur-industries graphique

La délégation Filpac-Cgt a besoin de vous !

La Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) du Labeur et des industries graphiques (dont la sérigraphie) se réunira le vendredi 9 octobre 2020 à 10 heures, pour partie en présentiel, pour partie en visioconférence.

L'ordre du jour comporte 5 points :

- Reprise des discussions paritaires autour de la convergence des champs conventionnels ;
- Échanges autour d'un projet d'accord portant sur l'activité partielle de longue durée (APLD) : constat économique et social, objectifs, périmètre des salariés concernés, maintien de l'emploi, maillage avec le projet d'accord formation et l'AFEST (l'action de formation en situation de travail) ;
- Détermination d'un agenda des thèmes de négociation ;
- Politique salariale 2021 ;
- Questions diverses

Un projet d'accord de branche sur l'APLD est donc à l'étude et sera proposé par la partie patronale. La délégation Filpac-Cgt a besoin d'échanger et surtout de faire un point sur la situation sur les sites de production afin de savoir si des accords d'entreprise sont déjà en discussion. D'ores et déjà, nous savons que cette question est posée dans plusieurs entreprises de la branche.

Nous avons besoin de faire un état des lieux précis pour coordonner notre travail commun.

Les membres de la CPPNI ont déjà sollicité les syndicats ou sections syndicales CGT de la branche pour collecter un maximum d'informations sur la situation globale des carnets de commandes et de l'activité dans les entreprises ; mais aussi sur les mesures de chômage partiel mises en œuvre ainsi que sur les projets de restructurations et/ou de réorganisations connues.

Un certain nombre de réponses sur toutes ces questions sont remontées à la fédération **mais ce n'est pas suffisant.**

Surtout qu'en cette période de crise sanitaire qui se poursuit et de crise économique qui va en amplifiant, nous craignons que les annonces de fermetures d'entreprises et de commerces se multiplient ainsi que les vagues de licenciements qui les accompagnent généralement.

Il importe donc de renforcer notre activité sur le terrain et surtout d'étendre notre présence syndicale dans les entreprises de la branche. Il est également primordial de prendre le temps de faire le point pour communiquer entre nous sur les différentes situations vécues dans les entreprises du Labeur en cette période hautement problématique.

Merci donc de faire un bilan sommaire sur ce qui concerne l'activité, les problèmes rencontrés et les menaces qui peuvent peser sur l'emploi.

La solidarité et l'action CGT coordonnée passe par un suivi et une information la plus efficiente possible. **Ayez toujours ce réflexe !**

Montreuil le 30 septembre 2020